

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A PIGNON SUR RUE DANS LE VILLAGE GLOBAL

Le Président de l'Assemblée nationale, M. Roger Bertrand, a procédé, le 17 mai dernier, au dévoilement de la vitrine de l'Assemblée nationale sur le réseau Internet, rendant ainsi disponible, de façon instantanée, l'information relative à son histoire, ses personnages, sa structure ainsi que son fonctionnement à plus de 40 millions d'internautes via l'adresse <http://www.droit.umontreal.ca/assnat/>.

S'adressant aux parlementaires réunis pour l'occasion, le Président Bertrand a déclaré que «notre vitrine est le premier pas à faire pour élargir la diffusion de l'information que possède l'Assemblée nationale et pour illustrer son objectif de rayonnement institutionnel - en étendue et en profondeur - en allant au-devant du citoyen - du Québec ou du monde - et en lui fournissant, pour ce qui concerne l'Assemblée, toute l'information institutionnelle désirée».

À cet égard, le Président Bertrand, souhaitant répondre à la volonté de ses collègues parlementaires, mettra tout en oeuvre, au cours des prochains mois, pour développer la vitrine de l'Assemblée en rendant disponible notamment, le texte intégral du Journal des débats, des projets de loi, des lois sanctionnées, du Feuilleton, de l'horaire des travaux des commissions et de leur mandat.

Dans un autre temps, l'interconnexion de la messagerie électronique de l'Assemblée nationale au courrier mondial de l'Internet permettra aux députés de communiquer instantanément entre eux ou avec un autre interlocuteur, que celui-ci soit situé dans une ville voisine ou ailleurs dans le monde. Et enfin, faciliter l'accès interactif aux banques d'information qui couvrent déjà les plus vastes domaines et qui se complètent, de jour en jour, par d'autres banques générales ou spécialisées.

Cette vitrine, a souligné le Président, a été développée par l'Assemblée nationale en collaboration avec le Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

Rappelons que le plan de développement de la présence de l'Assemblée nationale sur le réseau Internet est lié à la demande adressée au Fonds québécois pour l'autoroute de l'information. Le projet, faisant l'objet de cette demande, réunit le Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, les Publications du Québec et l'Assemblée nationale.

Le Président Bertrand est d'avis qu'une utilisation maximale de ces nouveaux moyens de communication permettra à tous les parlementaires de s'ouvrir encore davantage sur le monde et de bénéficier, avec discernement, de la démocratisation de l'information.

«Cette technologie, a insisté le Président de l'Assemblée nationale au terme de cette visite, avec ses riches contenus et ses possibilités de dialogue, nous permettra surtout de mieux exercer notre rôle de député en améliorant les services offerts aux citoyens et l'image institutionnelle de l'Assemblée nationale. L'accès à tous ces réseaux aura aussi pour effet d'inciter les citoyens à une participation plus éclairée et favoriser un rapprochement interactif entre le citoyen et le député».

Préparé par

La Direction des communications de l'Assemblée nationale du Québec